

MAIRIE
DE
VILLELONGUE DELS MONTS - 66740-

téléphone : 04.68.89.61.76

télécopie : 04.68.89.68.57

e-mail : mairie@villelongue-dels-monts.com

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AOUT 2018



Date convocation : 21 août 2018

Heure : 20H00

Convocation transmise le : 21 août 2018

PRESENTS : NIFOSI C, BARRE D, VILA S, CABANAT J, SERVAT J-M, BARDE L, BES E, PERIS J-V, VAZQUEZ J.

ABSENTS ESCUSES : CARBOU D, CLEMENT A-L, CARRERE R, VAZQUEZ J-R.

ABSENT : MANDINE R.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur CABANAT Jacques a été nommé secrétaire de séance.

0- COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Pas d'observation – Adopté à l'unanimité

I – DESAFFECTATION ET ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 16

Le Maire rappelle au conseil sa délibération en date du 25 juin 2018 décidant de procéder à la désaffectation d'une partie du CR N°16 dit Cami del Ribéral à la circulation publique et à la cession de celle-ci dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier « VALL D'ALBERA II ».

Fin de l'enquête publique et avis favorable du Commissaire-enquêteur.

Accord pour la désaffectation et l'aliénation d'une partie du CR N° 16.

Prix de vente fixé à 0,50 €/m².

La SAS « VALL D'ALBERA » cèdera en retour une parcelle équivalente à la partie cédée et au même prix, pour assurer la continuité viaire de ce chemin.

L'ensemble des frais d'actes sera supporté par la SAS « VALL D'ALBERA ».

➤ délibération

II- CONVENTION @CTES

Le Maire expose que l'Etat est engagé dans un projet dénommé @CTES qui pose les principes de la dématérialisation et transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

En outre, la dématérialisation des marchés publics sera effective au 1^{er} octobre 2018 (montants supérieurs à 25 000 €).

Proposition de convention de mise en œuvre de la télétransmission proposée par l'Etat.

Accord du Conseil pour signer cette convention.

➤ délibération

III – RENOUELEMENT CONTRAT INTERVENANT SPORT EN MILIEU SCOLAIRE

Reconduction à l'identique du contrat de mise à disposition dans le cadre de l'opération « PROFESSION SPORT 66 » pour l'année scolaire 2018-2019.

Accord du Conseil

➤ délibération

IV – RENOUELEMENT CONTRAT AIDE AUX DEVOIRS

Reconduction à l'identique pour l'année scolaire 2018-2019.

Accord du Conseil. 1 abstention : JM SERVAT concernant l'emploi d'un professeur des écoles

➤ délibération

V – COMMANDE PEPINIÈRE DÉPARTEMENTALE

Demande de plants auprès du Département

Accord du Conseil

➤ délibération

VI – INTERCOMMUNALITÉ : RAPPORT CHARGES TRANSFÉRÉES – ADHESION AU PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Le Conseil approuve le rapport établi par la CLECT portant sur l'adhésion au Pays Pyrénées-Méditerranée de la Communauté de Communes en lieu et place de ses communes membres.

1 Abstention : JM SERVAT

➤ délibération

VII – INTERCOMMUNALITÉ : RAPPORT CHARGES TRANSFÉRÉES – FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE DE BAGES

Le Conseil approuve le rapport établi par la CLECT portant sur l'évaluation des frais de fonctionnement du pôle Enfance-Jeunesse sur la commune de BAGES.

➤ délibération

VIII – INTERCOMMUNALITÉ : RAPPORT CHARGES TRANSFÉRÉES – TRANSFERT COMPÉTENCES GEMAPI

Le Conseil approuve le rapport établi par la CLECT portant sur le transfert de compétence obligatoire GEMAPI et de la compétence facultative « GRAND CYCLE DE L'EAU » hors GEMAPI.

➤ délibération

IX – SYDEEL 66- PAYS CATALAN – MODIFICATION STATUTS

Modifications envisagées pour une nouvelle compétence optionnelle d'infrastructures de communications électroniques.

Accord du Conseil.

➤ délibération

X – QUESTIONS DIVERSES

1- Festival Musiques Dels Monts

Excellent millésime 2018 – Forte fréquentation

A poursuivre

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h35

Et ont signé les membres présents.

Le MAIRE,

Christian NIFOSI